

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 24 mars 2022

Conflit en Ukraine : ouverture d'un lieu d'accueil et d'informations en journée pour les réfugiés à la Manufacture des tabacs

Alors que plus de 10 millions d'ukrainiens se sont déplacés, dont plus de 3,3 millions à l'étranger, la Ville de Nantes poursuit son engagement pour être en capacité d'accueillir et de soutenir celles et ceux arrivant en France. Dans la lignée des actions déjà menées en signe de solidarité, et compte-tenu du nombre de personnes attendues qui augmente, la collectivité ouvre à partir de ce jeudi 24 mars, et tant que cela sera nécessaire, un accueil permettant d'apporter un accompagnement et des informations en journée pour les réfugiés à la Manufacture des tabacs. Sur place, les réfugiés auront des explications sur l'ouverture de leurs droits, les aspects pratiques de leur séjour à Nantes et pourront également se reposer quelques heures en journée. La Ville agit en collaboration et en soutien de ses partenaires et des associations, notamment l'antenne régionale de l'association franco-ukrainienne Tryzub, pleinement mobilisés depuis le début du conflit en Ukraine. Cette permanence est complémentaire des dispositifs mis en place par l'État et se coordonne avec l'accueil réalisé en gare par la SNCF.

Au regard du nombre de personnes réfugiées, la Ville de Nantes ouvre au 2^e étage de la Maison des associations de la Manufacture des Tabacs un lieu d'accueil, d'aide et d'informations pour toutes celles et ceux qui viennent d'arriver à Nantes ou qui y sont depuis plusieurs jours. Ce lieu a été choisi au regard de sa localisation, à proximité immédiate de la gare SNCF, et de la possibilité qu'il offre de pouvoir proposer des espaces de prise en charge distincts. Ce lieu de répit propose un premier accueil, avec des traducteurs franco-ukrainiens et des professionnels de l'assistance aux personnes, pour pouvoir se reposer quelques heures en journée.

Sur place, chacune et chacun pourra également recevoir des explications concernant l'ouverture de ses droits, les aspects pratiques de son séjour à Nantes : accès wifi, accès restauration, évaluation des besoins, distribution de tickets pour les transports en commun, traduction, prise en charge ponctuelle des enfants pour soulager les parents, etc.

Pour le confort de toutes et tous, sur place, différents espaces seront accessibles : un espace collation (thé et café), un espace repas, un espace enfants (avec mise à disposition de jeux), un espace repos / sommeil pour qu'adultes et enfants puissent se reposer (mise à disposition de matelas, etc.).

Sur place, des travailleurs sociaux du CCAS de Nantes seront présents pour l'accueil et la prise en charge des personnes accueillies.

À noter : cette situation exceptionnelle oblige la Ville à annuler, reporter ou délocaliser les réservations d'associations, de groupes, d'institutions, de sociétés de la salle de conférence du second étage de la Manufacture. La Ville met tout en œuvre pour limiter les perturbations ; elle recherche autant que possible à proposer de relocaliser ces réservations. Au regard du nombre important, il est d'ores et déjà impossible d'en assurer le relogement de toutes. La Ville est consciente de la perturbation occasionnée, elle ne doute pas de la compréhension des associations et usagers de la Manufacture des tabacs.

Pour toute information : contacter AlloNantes (02.40.41.9000). Pour toute information liée aux réservations de la salle de Conférence de manufacture il est possible de contacter le : 02.40.41.31.60.

Accueil et d'informations en journée // Manufacture des tabacs

- > 10 bis bd de Stalingrad – 44000 Nantes
- > Tram ligne 1 arrêt « Manufacture »
- > Horaires : 10h-20h

Ce lieu étant dédié à l'accueil et l'information des réfugiés, avec l'objectif de leur proposer un moment de repos et de répit en journée, **merci de contacter le service de presse pour toute demande de visite des lieux** : presse@mairie-nantes.fr / 02 40 41 67 06

Les visites ne seront possibles qu'à compter de lundi 28 mars. Merci de votre compréhension.